

FORMATION AU CONGRES D'AVIGNON :

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS À CARACTÈRE PATRIMONIAL



CONTEXTE :

Rénover sans dénaturer le patrimoine architectural du quotidien : c'est le défi auquel sont confrontés nombre d'architectes.

La formation concerne le patrimoine architectural et la rénovation énergétique. Le patrimoine visé est celui construit jusqu'au milieu du XXème, avec des caractéristiques constructives traditionnelles : ce que l'on peut appeler le « patrimoine ordinaire ». Il s'agit tout aussi bien d'une maison individuelle que d'un bâtiment collectif, c'est le bien de tout un chacun, le patrimoine ordinaire des usagers.

Ce patrimoine, qui doit être préservé, est parfois soumis à l'avis simple ou conforme d'un ABF (Architecte des Bâtiments de France) ou s'avère simplement digne d'intérêt car déterminant les caractéristiques à préserver d'une agglomération urbaine ou d'un paysage rural.

Il peut être incarné par un immeuble collectif, un bâtiment important, public ou privé (établissement administratifs et scolaires construits en pierres de taille), soit d'origine plus modeste (corps de fermes ou maisons bourgeoises).

Ce patrimoine peut être reconnu comme tel autant par les Elus que par les particuliers.

OBJECTIFS :

Travailler sur des bâtiments chargés d'histoire impose une connaissance approfondie avant toute intervention. Il est essentiel de comprendre leur histoire, les techniques de construction utilisées, les méthodes de réparation, ainsi que le contexte patrimonial et réglementaire dans lequel ils s'inscrivent. Restaurer ou convertir ces bâtiments pour de nouveaux usages, les mettre aux normes et les isoler peut se révéler être un véritable défi. Dans cette journée de formation, nous aborderons la méthode pour y parvenir.

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable :

- Comprendre les enjeux et moyens de la rénovation sur le bâtiment
- D'avoir une première approche pour identifier, analyser et diagnostiquer les bâtiments

**FORMATION ANIMÉE PAR GAËL
ROBIN, ARCHITECTE DU
PATRIMOINE**

TARIF : 200€ HT

DATE: 19 OCTOBRE DE 8H À 11H (3H)

**En option: 21 OCTOBRE DE 14H À 18H
(4H) - 310 € HT (les deux jours)**

PRÉREQUIS : Aucun

**PUBLIC CIBLE : Architectes et acteurs du
cadre de vie**

**NOMBRE DE JOURS / HEURES : 2 demi-
journées soient 7h**

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation :

- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets/ Visites architecturales (Hôtel des monnaies et Jardins du Palais des Papes)
- Questions orales